

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 JANVIER 2025**

Date de convocation : 03/01/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre votants : 14

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	X	Emma GATINEAU	Absente
Frédéric CHARVET	X		

I – Séance publique

1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sabine RUY est désignée secrétaire de séance.

2- APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 décembre 2024 est adopté à l'unanimité avec la rectification concernant l'épicerie de Tossiat s'agissant de la situation financière

II – Grand Bourg Agglomération

1- RENDEZ-VOUS CONCERNANT LA MAISON MEDICALE AVEC GBA ET LA SEMCODA

Un rendez-vous est prévu le 10/01 pour discuter des possibilités face à la demande du corps médical de racheter les locaux.

2- GARE DE TOSSIAT

Le Maire a relancé le président de Grand Bourg Agglomération

3- CONFERENCE DES ELUS

L'ensemble des élus est invité à cette réunion le 24/01 à 16h

III – Administration Générale

DELIBERATION 2025-01-001 : PRIX DES FERMAGES

Au vu de l'avis de dégrèvement pour perte de récolte de la parcelle ZH 284 d'une superficie de 16ha 29 a 61 ca pour un montant de 74 € pour 2024 (pas de dégrèvement en 2023)

Au vu de l'arrêté préfectoral actualisant les maxima et minima relatifs au prix des fermages 2023 et 2024

Compte tenu de l'évolution de la valeur du point fermage de la région Bresse, il convient de calculer les tarifs de location pour 2023 et 2024 de la manière suivante

		2023			
	surface	valeur point	montant location	degrevement	montant total
Bouvatiere	2 ha 67 a	1.4259	380.71	0	380.71
Jayr	2 ha 09 a 36 c	1.4259	298.53	0	298.53
Pirod	2 ha 67 a	1.4259	380.71	0	380.71
Lacroix	1 ha 78 a	1.4259	253.81	0	253.81

		2024			
	surface	valeur point	montant location	degrevement	montant total
Bouvatiere	2 ha 67 a	1.5005	400.63	12.12	388.51
Jayr	2 ha 09 a 36 c	1.5005	314.14	9.51	304.63
Pirod	2 ha 67 a	1.5005	400.63	12.12	388.51
Lacroix	1 ha 78 a	1.5005	267.09	8.08	259.01

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les sommes ci-dessus.

AUTORISE le maire à titrer les loueurs au titre de l'année 2023 et 2024

- Commission Culture-Animation-Vie associative-économie locale

1- Bâtiment Ex La Fontaine

Une liste des travaux a été fournie pour la partie RDC Restaurant-Bar par l'éventuel repreneur.
L'éventuel repreneur viendra présenter son projet le 6 février avant la prochaine séance du Conseil Municipal.

2- Epicerie : Réunion avec GBA le 18 décembre pour discuter de l'intérêt de déposer un dossier de redressement judiciaire afin de permettre une reprise du commerce par une tierce personne.

3- Manifestations :

Vœux du Maire : il est proposé de réfléchir à accueillir les nouveaux habitants lors de cette cérémonie

Après-midi jeux : le 11/01 de 15h à 18h

4- Réunion de la commission le 08/01 :

Il est proposé d'éviter l'utilisation de la salle des fêtes pour les réunions et les assemblées générales et de privilégier les autres salles.

Une réflexion sera engagée sur le système de chauffage et le fonctionnement de la chambre froide

- Commission communication

Le magazine a été distribué.

Des calendriers supplémentaires avec les dates de ramassage des poubelles ont été demandés à GBA et sont disponibles en mairie

Le prochain magazine est en préparation pour une distribution en avril

Site internet : il a été modifié pour une version plus dynamique

- Commission environnement

1- Prochaine action : opération Village propre. La participation des chasseurs sera proposée

2- Travaux du Syndicat Bassin Versant de la Reyssouze : Des relevés topographiques sont en cours.

- Commission embellissement et fleurissement

Les décorations de Noël seront enlevées prochainement

- Commission travaux-bâtiments

1- -Vidéoprotection

Un projet chiffré sera présenté au prochain Conseil Municipal

Une réunion « participation citoyenne » s'est déroulée le 18/12 à 19h en mairie avec la gendarmerie

2- Toiture de l'école :

Le toit sera refait au cours du 1^{er} semestre.
2 devis ont été demandés

3- Toit de la Salle des Fêtes

Une fuite a été constatée sur le toit

- Commission voirie

1- Changement des luminaires en LED : 2 scénarii possibles

- a. Relampage de 222 points lumineux et changement de 91 points lumineux
Coût pour la commune : 71002,94 € sur 13 ans
- b. Relampage de tous les points lumineux (sauf 47)
Coût : 67926,15 € pour la commune à la signature du contrat puis 79913,12 € sur 13 ans

La commission voirie va étudier les 2 scénarii et soumettra une proposition au prochain conseil municipal

2- Chemin du Moulin : Déplacement d'une logette. Le devis a été reçu

3- La Chanaz : Des contacts ont été pris avec la propriétaire vendeuse des terrains au nord de la Chanaz

4- La Vavrette : Une reprise du revêtement de la voirie sera faite sur la D64 jusqu'au village.

- CCAS

COLIS DES AINÉS : Il est rappelé que ces colis sont destinés uniquement aux habitants de Tossiat de plus de 85 ans n'ayant pas pu venir au repas. Réflexion sur le coût des repas des aînés

DELIBERATION 2025-01-002 CLUB AMITIE LOISIRS -SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Monsieur le Maire présente le bilan du repas transmis par la présidente.

Au vu du tableau ci-dessous il est proposé de verser une subvention de 1106,13 € permettant d'équilibrer le budget de la manifestation

BILAN REPAS CCAS DU 20 OCTOBRE 2024			
RECETTES		DEPENSES	
Subvention communale	4 000,00 €	Traiteur	3 959,00 €
Repas facturé = 1 à 42 €	42,00 €	Musiciens	650,00 €
		Vin blanc et rouge	236,00 €
		Pétillant	191,40 €
		Epicerie	71,73 €
		Pain	40,00 €
	4 042,00 €		5 148,13 €

2025-003

Différence	1 106,13 €
------------	------------

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1106.13 € au Club Amitiés Loisirs
PRECISE que le versement sera inscrit sur le BP 2025. Cette subvention sera inscrite dans le tableau des subventions

V-URBANISME

1-PLU :

La prochaine réunion avec le cabinet 2br se déroulera le 22/01 à 18h30. Elle sera suivie d'une réunion en interne le 25/01 à 9h.

2-DOSSIERS DEPOSES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

- Permis de construire / Permis d'aménager / permis de démolir : 2

- AGES ET VIE HABITAT / PC / Impasse du Petit Pont / Habitat partagé
- SCI LES 2 G / PCMI / ZAC La Vavrette / Construction d'un bâtiment d'entrepôt

Déclarations préalables : 4

- COLLIN Rolland / DPMI / 113 route de Salles / Construction d'un abri de jardin bois (23/12/24 demande complétude dossier par le pôle instructeur pour pièces manquantes)
- BRESSE ÉNERGIES CITOYENNES / DP / 100 rue Louis François Jambon / Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture école (23/12/24 demande complétude dossier par le pôle instructeur pour pièces manquantes)
- BOUILLLOUX Michelle / 128 Chemin du Mas Ballet / Remplacement haies par clôture / nouveau dossier suite opposition pour non-conformité hauteur clôture (23/12/24 demande complétude dossier par le pôle instructeur pour pièces manquantes)
- ROUSSEL Emilie / DP / 115 rue Sainte Marie / Création cabinet de psychologie (en cours d'instruction)

- Suivi dossiers antérieurs : Déclarations préalables

- SILISUN / DP / 8 impasse du Clos Vert / Installation panneaux photovoltaïques / Arrêté de non opposition signifié le 12/12/24

- Déclarations d'intention d'aliéner : 1

- Vente CHANEL / STAUB / rue Louis François Jambon

VI-QUESTIONS DIVERSES

VOITURE BRULEE CHEMIN EN VIANNE

La gendarmerie travaille sur ce dossier

CLAN FEL'AIN : Pas d'opposition à la reconduction tacite de la convention pour une durée d'un an (1 200 €).

PROCHAIN CONSEIL : 6 février à 20h

Séance levée à 22h30

SIGNATURES

Le Président de Séance
Le Maire,

Le Secrétaire,

